

Objectif CO₂

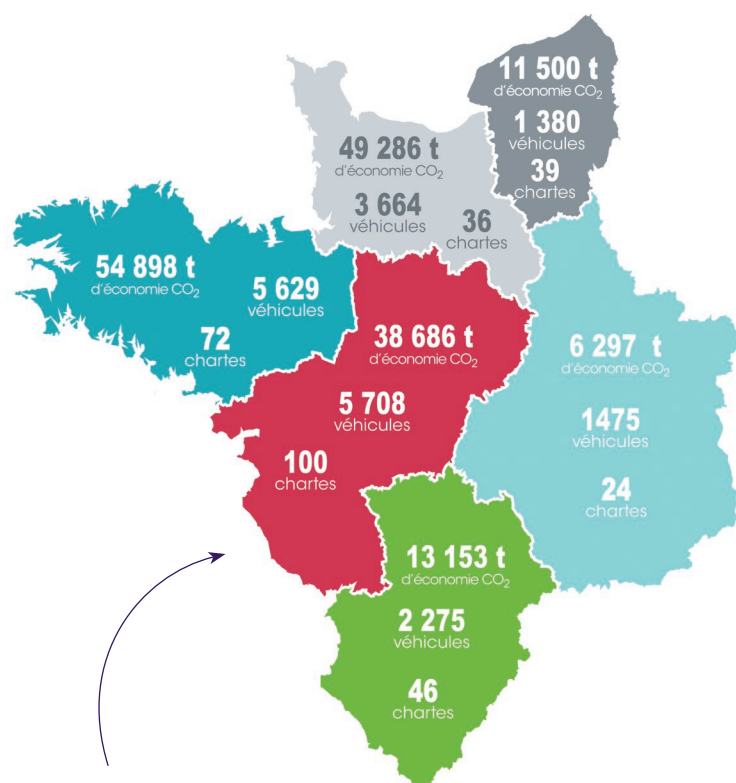
les **TRANSPORTEURS S'ENGAGENT...**

les **TRANSPORTEURS AGISSENT**



Plus de 300 entreprises ont rejoint la démarche dans l'Ouest !

Objectif CO₂, la démarche volontaire de réduction des émissions de CO₂ dans le transport routier, continue son expansion. Déployée en région depuis 2009, elle rassemble à ce jour **plus de 300 professionnels engagés dans le Grand Ouest**. Sur 6 régions (VOIR CARTE CI-DESSOUS), ces engagements couvrent un périmètre de plus de 20 000 camions et représentent un potentiel d'économie de **170 000 t CO₂** soit **55 millions** de litres de carburant.



« Explorer toutes les sources d'économies »

Hubert DUPONT, PRÉSIDENT DE LA FNTR DES PAYS DE LA LOIRE



Pourquoi la FNTR s'est-elle engagée avec l'Ademe et l'État pour soutenir la Charte « Objectif CO₂ » ?

Depuis 20 ans, le transport routier de marchandises a réduit de 80% ses émissions de gaz polluants et réduit de 20% la consommation de carburant par tonne transportée. Ces progrès spectaculaires sont, pour une part importante, le fruit de la recherche sur les motorisations. Pour aller plus loin, il nous faut aussi agir sur les comportements humains et les organisations. La FNTR s'est mobilisée dès 2006 avec l'Ademe dans la définition et la promotion de cette démarche environnementale et économique.

Quel est l'investissement de la FNTR des Pays de la Loire ?

Pour accompagner les transporteurs, la délégation régionale s'est dotée, dès 2009, d'un pôle chargé du développement durable au sein de sa structure de services. Notre objectif était de rendre cette démarche environnementale accessible à toutes les entreprises, quelle que soit leur taille. Avec succès puisque nous sommes la 2^e région avec le plus d'entreprises signataires de la Charte (derrière Rhône-Alpes) alors que les Pays de la Loire sont la 5^{ème} région économique de France

Quels sont les freins à l'adhésion à la Charte ?

Sans doute certaines entreprises appréhendent-elles le temps qu'il leur faudra consacrer à la démarche. Il est vrai qu'il est nécessaire de sensibiliser les différentes strates de la structure (direction, exploitation, maintenance, conducteurs) et, pour réussir, il nous semble indispensable de nommer un référent en charge du projet au sein de chaque entreprise. La démarche volontaire de réduction des émissions CO₂ présente l'avantage d'explorer toutes les sources d'économies de l'entreprise et de définir un plan d'actions avec des objectifs concrets et des échéances.

Le chiffre-clé

100^e

CHARTESIGNÉE



Objectif CO₂
Les transporteurs s'engagent

AVEC LE RÉENGAGEMENT de 10 entreprises de transport routier de marchandises pour 3 nouvelles années, Objectif CO₂ en Pays de la Loire totalise désormais 100 Chartes signées en marchandises et 7 en voyages.

PLUS LOIN AVEC LA CHARTE

10 transporteurs se réengagent

En Pays de la Loire, il y a dix transporteurs routiers de marchandises à poursuivre la démarche Objectif CO₂ pour 3 années supplémentaires.

AMBROISE BOUVIER

📍 Saint-Pierre-des-Landes (53)



- 3,5 %

Conduite douce au volant de camions modernes

La modernisation du parc et l'éco-conduite sont le fer de lance de la politique de réduction de la consommation du groupe Ambroise Bouvier (340 camions et 460 personnes). Signataire de la Charte CO₂ en 2010, le transporteur s'était engagé à réduire de 6% ses émissions de CO₂; trois ans plus tard, la baisse atteint finalement 3,5%. « Nous avions déjà fait beaucoup d'efforts en la matière et ce sont les dernières gouttes de diesel qui sont difficiles à économiser... », justifie Thierry Ambroise, le directeur général. L'accélération du remplacement des vieux camions par des modèles de nouvelle génération moins polluants a, en grande partie, permis cette réduction (un camion actuel consomme jusqu'à 4 litres de diesel en moins qu'un modèle de 2009). Sur 3 ans, plus de 50% du parc a été renouvelé. Aujourd'hui, les camions du groupe sont au moins à la norme Euro 5. Mais l'essentiel des efforts a porté sur la formation des chauffeurs à l'éco-conduite et l'amélioration du suivi des consommations. Au-delà de la formation continue obligatoire, le formateur interne sensibilise les conducteurs à une conduite douce. Par exemple : donner moins de coups

de frein en anticipant les ralentissements, synonyme de moindre consommation. Le recours aux systèmes informatiques embarqués a permis d'améliorer le suivi en temps réel de la consommation de carburant. Chaque chauffeur reçoit un rapport sur sa consommation et se voit attribuer une note globale selon différents critères. « Cette sensibilisation a changé l'état d'esprit et fait économiser en moyenne 1,3 litre aux 100 km », note Thierry Ambroise. Mais des piqures de rappel s'avèrent indispensables ! » C'est donc sur l'éco-conduite qu'Ambroise Bouvier va poursuivre ses efforts dans le cadre de la Charte CO₂, en investissant dans un nouvel outil informatique d'analyse de la consommation. Pour son réengagement, l'entreprise vise à nouveau une réduction de 6% de ses émissions de CO₂. Les progrès sont constants. « Entre fin décembre 2009 et 2014, chacun de nos camions rejette environ 12 tonnes de CO₂ en moins », calcule Jean-Claude Ambroise. Pour le secrétaire général du groupe « la Charte CO₂ mobilise l'ensemble des équipes et favorise la prise de conscience sur l'importance de la question environnementale et les incidences économiques et commerciales de la consommation ».

SOTRAPID

📍 Arnage (72)

Moindre consommation rime avec sécurité

Signataire de la Charte CO₂ en 2010, la société Sotrapid (250 personnes, spécialisée dans le transport de matières dangereuses) a réussi à réduire de 1,4% la consommation de ses 210 camions. Une économie d'environ 0,5 l/100 km atteinte en grande partie grâce à l'amélioration du comportement au volant de ses chauffeurs. « Nos analyses de sinistres le confirment : les chauffeurs qui consomment le moins sont aussi ceux qui ont le moins d'accidents », affirme Hubert Dupont, le dirigeant de l'entreprise mancelle. Pour continuer à jouer sur les deux tableaux des économies de carburant et de la sécurité, Sotrapid s'apprête donc à recruter un troisième moniteur-formateur. Objectif : apprendre à utiliser les dernières innovations (comme la boîte de vitesses robotisée) pour favoriser le développement d'une conduite préventive et participative, source de consommation moindre de carburant – à l'inverse d'une conduite nerveuse. À l'occasion de son réengagement vis-à-vis de la Charte CO₂, Sotrapid envisage à nouveau de réduire sa consommation de 2%, en rajeunissant son parc de camions (vers la norme Euro 6) et en déployant un outil d'aide à l'optimisation des itinéraires, avec GPS embarqué. « La Charte CO₂ est un formidable outil managérial. Notre adhésion à la Charte mobilise toute l'entreprise », confirme Hubert Dupont.



- 1,4 %

D'ailleurs, les économies de carburant figurent en bonne place dans la note constitutive de la prime individuelle des chauffeurs.



dans la démarche !

TRANSPORTS MALGOGNE

📍 Châteaubriant (44)

Des petites actions qui font baisser la consommation

De 2010 à 2013, les Transports Malgogne ont réduit de 2% leurs émissions de CO₂. C'est certes moins que l'engagement de -4% prévu dans la Charte CO₂ signée en 2010, mais c'est un premier pas conséquent pour l'entreprise de 165 camions qui s'est réengagée avec l'objectif de baisser à nouveau de 5,2% ses émissions de CO₂. « Les résultats bruts sont modestes car dans

le même temps sont arrivés les 44 tonnes. Mais au final, on consomme un peu moins pour une charge supérieure », insiste Alain Malgogne, le PDG de l'entreprise. Sur la première période, c'est d'abord l'arrivée d'un formateur interne (un ancien chauffeur ayant passé un an en formation) qui a favorisé la baisse de la consommation

- 2 %



RAUTUREAU

📍 Mortagne-sur-Sèvre (85)

Télémétrie embarquée pour suivre la conduite

En signant la Charte CO₂, les Transports Rautureau désiraient valoriser les efforts déjà consentis par l'entreprise pour limiter l'impact de son activité sur l'environnement. « Nous utilisons par exemple depuis des années des lubrifiants et pneumatiques « verts ». Notre engagement dans la charte vise à renforcer ces efforts à travers de nouvelles actions », souligne Philippe Rautureau, le PDG de l'entreprise. Malheureusement, l'évolution du secteur (44 tonnes) et les mutations du marché ont joué sur la composition du parc de camionst et donc limité cette baisse à 0,5%, loin de 3% sur trois ans fixé en 2010. Dans le cadre de son réengagement, de nouveaux investissements – en particulier dans le domaine de l'éco-conduite – devraient permettre de réduire les émissions de CO₂. En plus de deux formateurs chargés de sensibiliser les chauffeurs à une



- 0,5 %

conduite plus paisible, des solutions d'informatique embarquée des camions mesurent la performance de conduite des chauffeurs. En tenant compte de différents paramètres, ces derniers sont notés tous les mois et reçoivent un rapport détaillant les pistes d'amélioration. Par ailleurs, Rautureau a déployé en 2013 une solution de télématique embarquée pour la maintenance et le suivi des performances de conduite. Surveillance qui permet de suivre l'usure du matériel et d'intervenir selon l'état technique réel du véhicule. « En analysant la qualité de l'huile,

en sensibilisant les conducteurs à l'éco-conduite. Cette action est reconduite sur la période 2013-2015, car « il faut régulièrement faire un rappel à l'ordre, sinon les dérives sont rapides », insiste Nadia Betti, chef de projet CO₂. La modernisation du parc (67% de la flotte était à la norme supérieure ou égale à Euro 4) ainsi que l'emploi généralisé de « pneus verts » sont également à l'origine de la réduction de consommation, désormais mesurée avec des indicateurs fiables. Depuis 2012, les transports Malgogne utilisent sur tous ses camions un système informatique embarqué pour suivre et analyser le comportement au volant de ses conducteurs et améliorer les trajets pour réduire les retours à vide. Initialement réservé aux véhicules les plus récents, le système est peu à peu étendu à l'ensemble du parc. Un nouvel outil informatique de gestion de la maintenance permettra également d'optimiser les mécaniques, par l'analyse des rapports d'atelier. Une injection bien réglée, c'est un moteur qui consomme moins.

cet outil a permis, par exemple, d'espacer les vidanges de 50 000 km supplémentaires ; ou encore de détecter à distance les pneus sous-gonflés, source de surconsommation », insiste Christian Pasquier, le directeur administratif et financier. Enfin, l'entreprise finalise l'installation d'un nouvel outil informatique de gestion d'exploitation et a recruté une personne chargée d'améliorer les plans de transport. Objectif : limiter de 35% à 23% les trajets à vide de son activité de transport de courte distance. Grâce à toutes ces actions, les Transports Rautureau ambitionnent de réduire de 4,9% leurs émissions de CO₂ entre 2013 et 2016.



SÉCHÉ TRANSPORTS

Changé (53)

Transfert modal vers le ferroviaire

Depuis 2009, Séché Transports a reporté sur le rail une partie de son trafic routier en provenance de Rhône-Alpes. Un transfert qui lui a permis de s'engager à réduire de 11% sur trois ans ses émissions de CO₂, dans le cadre de la Charte CO₂ signée en 2010. Le mouvement s'est intensifié, et aujourd'hui ce sont 10 à 15 conteneurs qui font chaque jour l'aller-retour avec le site principal du groupe spécialisé dans le traitement de déchets dangereux, à Salaise. À la clé, une économie de 9,7% des émissions de CO₂. « Au lieu de 800 km de route, on se contente d'un cabotage de 60 km entre notre site de Changé et notre plate-forme multimodale de Longuefuye. Sur l'année, cela représente 1,8 million de km route en moins », se félicite Lionel Loré, le directeur de Séché Transports. D'autres actions, comme le renouvellement du parc avec des tracteurs à la norme Euro 5 EEV dotés de boîtes robotisées, équipés de carénage latéral et de déflecteurs, ainsi que la formation des 60 chauffeurs à l'éco-conduite ont également contribué à diminuer les émissions de CO₂. Deux exploitants ont suivi une formation pour devenir formateurs et chaque conducteur est depuis suivi très régulièrement. « En plus de l'éco-conduite, nous favorisons aussi la diffusion de bonnes pratiques, comme le bâchage des bennes à vide », souligne Stéphane Portier, responsable du projet Charte CO₂. Pour les années 2013-2016, Séché Transports s'est réengagé à réduire de 5% ses émissions de CO₂, grâce au développement d'une solution globale de gestion des flux intégrant le suivi des véhicules avec un système de géolocalisation.



- 9,7 %



NÉGO TRANSPORTS

Mamers (72)

Baisser la consommation en bridant la vitesse

Pour réduire la consommation de ses 60 camions, Négotransports a décidé fin 2011 de brider la vitesse à 85 km/h. « Malgré la réglementation et nos conseils, les conducteurs roulaient encore trop vite, explique Agnès Trubert, la dirigeante. Au premier abord, nous avons eu un mécontentement général : les conducteurs étaient persuadés qu'il leur faudrait plus de temps pour assurer les livraisons. » Mais chacun a peu à peu adapté sa conduite et la productivité s'est maintenue. Grâce à cette mesure et d'autres actions combinées – comme l'emploi de lubrifiants, de pneumatiques adaptés et l'arrêt automatique du moteur après 3 minutes d'immobilisation du véhicule – le transporteur a réduit sa consommation moyenne de 1,5 l/100 km. Celle-ci plafonne désormais à 36 l/100 km. Souhaitant travailler sur des données concrètes, Négotransports a décidé de se réengager avec

le même objectif (économiser 1,5 l/100 km) pour capitaliser sur une démarche appelée à se généraliser. Pour atteindre ses nouveaux objectifs à l'horizon 2016, Négotransports mise cette fois sur l'éco-conduite. L'entreprise vient de recruter un moniteur formateur pour mieux sensibiliser ses conducteurs à l'éco-conduite, en travaillant sur l'anticipation et l'utilisation de la masse du véhicule. « Ça n'a l'air de rien, mais passer les vitesses au bon moment fait économiser du carburant », note Agnès Trubert. Négotransports va également généraliser le recours aux systèmes embarqués des constructeurs pour traquer les mauvaises pratiques. Un déploiement d'autant plus facilité que l'entreprise poursuit la modernisation de sa flotte. Aujourd'hui, son parc est intégralement composé de véhicules répondant aux normes Euro 5 et Euro 6.



TRANSPORTS SF

Treillières (44)

Réduire les émissions de CO₂ tout en augmentant le parc

Crée en 1999, les Transports SF ont cherché à faire des économies sur le carburant après la crise de 2008. « Personne ne pouvait plus toucher aux prix, donc il a fallu trouver d'autres leviers. C'est ainsi que nous avons calculé qu'en consommant un litre de carburant en moins aux 100 km, nous économiserions 60 000 € par an », se rappelle Francis Trichet, co-fondateur du groupe avec Sylvain Pucel. Il n'en fallait pas plus pour que TSF signe la Charte CO₂ en 2010. Objectif annoncé : une réduction de 7% des émissions de CO₂. Trois ans plus tard, celle-ci avait progressé de 3,6%, principalement à cause de l'augmentation du parc (passé entre temps de 20 à 80 véhicules), de l'arrivée des camions de 44 tonnes et de la diversification de l'activité. Au cours de la période, l'entreprise s'est ainsi développée sur le marché du frigo, avec des camions plus lourds qui consomment forcément plus. « On se réengage sur 7% parce qu'on ne peut que faire mieux ! », insiste Francis Trichet. Pour autant, les actions engagées sur la première période n'ont pas été vaines. En trois ans,

88% des chauffeurs ont suivi une journée de formation à l'éco-conduite. Les systèmes embarqués analysent leur façon de conduire et attribuent régulièrement à chacun une note, source éventuelle de prime. Fin 2013, 70% d'entre eux utilisaient la boîte de vitesses trobotisée à bon escient, et la consommation moyenne s'établissait à 32,7 l/100 km. A périmètre constant, la baisse de la consommation par activité est donc bien réelle. Ainsi, la consommation moyenne du transport de déchets d'abattoirs est passée de 36,8 l/100 km en 2010 à 36,03 l/100 km en 2013, soit un recul de 2%. À l'occasion de son réengagement Charte CO₂, TSF investit dans un outil d'aide à la circulation, à la gestion de flottes et à l'optimisation des itinéraires. D'ici début 2015, l'ensemble du parc de 41 camions sera équipé d'une solution informatique embarquée interfacée avec l'exploitation qui permettra à la fois de suivre l'état mécanique de la flotte, la façon de conduire des chauffeurs et d'améliorer les parcours pour réduire les retours à vide.



3,6 %

TRANSPORTS RICHARD

Couëron (44)

- 7 %



Faire baisser la consommation sous la barre des 30 l/100 km



Dans le cadre de la Charte CO₂, les Transports Richard ont réduit de 7% sur trois ans leurs émissions de CO₂. L'objectif initial ambitieux (une diminution de 15%) n'a pas été atteint car l'entreprise de 66 camions, spécialisée dans le transport de matériels roulants, avait déjà, avant 2009, commencé à brider la vitesse de ses camions à 85 km/h pour réduire la consommation de carburant. L'acquisition de véhicules plus puissants répondant à la norme

Euro 6 et équipés de boîtes robotisées (et dont certains sont équipés de ralentisseurs hydrauliques) a permis cette diminution. « Mais c'est surtout la formation de nos 85 conducteurs qui a été déterminante », note Jean-Pierre Richard, le dirigeant de l'entreprise. L'arrivée d'un second formateur, chargé d'accompagner régulièrement les conducteurs sur un parcours de 47 km à suivre en consommant le moins, a permis de faire reculer la consommation moyenne de 34,5 l/100 km à moins de 32 l/100 km. Sur ce parcours, la variation de consommation peut atteindre 1,5 l. « D'ici 5 ans, l'objectif est de passer sous la barre des 30 litres », annonce Sébastien Deniau, le responsable commercial. En attendant, les Transports Richard se sont réengagés dans la Charte CO₂ en visant une réduction de 4% de leurs émissions de CO₂. Grâce à l'acquisition de véhicules encore plus performants, mais aussi en combinant mieux les flux de départ et de retour pour optimiser les chargements et réduire les roulages à vide.

AGENEAU GROUPE

Cholet (49)

- 5,3 %



Objectif initial de réduction CO₂ dépassé



En signant la Charte CO₂ en 2010, Ageneau Groupe s'était engagé à réduire de 3,3% ses émissions de CO₂. Trois ans plus tard, c'est une baisse de 5,3% qu'ont enregistré les 160 camions du groupe. Une performance à mettre sur le compte de plusieurs actions. D'abord, un seul et même système informatique embarqué a été déployé sur l'ensemble du parc pour mesurer la performance des conducteurs, dont les comportements sont régulièrement notés, et bientôt primés. « Beaucoup de paramètres rentrent en ligne de compte (chargement, topographie du parcours, météo...), donc il s'agit de récompenser ceux qui conduisent le mieux pas forcément ceux qui consomment le moins », explique Jean-Pierre Ageneau, PDG. Ce suivi minutieux a également permis de déceler d'éventuels soucis techniques sur les véhicules. Ensuite, les 280 chauffeurs ont suivi une journée de formation à l'éco-conduite afin d'optimiser

leur conduite en réduisant la consommation tout en améliorant la vitesse commerciale. « Mieux appréhender l'environnement permet d'anticiper et de mieux s'intégrer dans le flux de circulation », fait valoir Thierry Marot, responsable RH et chef de projet CO₂. « Comme tout est lié, ceux qui conduisent le mieux sont aussi ceux qui ont le moins d'accidents. » Pour faciliter la communication des chauffeurs qui sont, par définition, loin du siège, le groupe a nommé des chefs d'équipe chargés de remonter l'information. Ageneau a aussi revu le renouvellement de son parc : le groupe ne transfère plus automatiquement à son activité « courtes distances » ses anciens véhicules affectés aux longues distances - pas forcément adaptés. Enfin, le groupe a optimisé l'utilisation de sa flotte qui tourne désormais nuit et jour. « Un moteur chaud consomme moins et dure plus longtemps », signale Jean-Pierre Ageneau. Résultat, la consommation moyenne est passée de 33 l/100 km en 2010 à 32 l/100 km en 2013. Elle s'établit aujourd'hui à moins de 31 l/100 km et c'est donc logiquement qu'Ageneau a résigné la Charte en s'engageant à réduire de 5% ses émissions de CO₂ sur trois nouvelles années. Pour atteindre cet objectif, le transporteur mise sur l'accélération du renouvellement de son parc (achat de camions à la norme Euro 6). Et surtout sur le déploiement, en 2015 et 2016, d'un tout nouveau logiciel d'exploitation qui lui permettra d'améliorer le coefficient de chargement de ses camions et d'optimiser ses trajets.

OBJECTIF RÉENGAGEMENT

La dynamique se poursuit, puisque trois autres transporteurs finalisent actuellement leur processus de réengagement :

- BREGER (53)
- JOLIVAL (49)
- PEROCHEAU (85)



- 4 %

TRANSPORTS SERGE DERVAL

Saint-Martin du Fouilloux (49)

Structurer la démarche interne

Les Transports Serge Derval étaient d'autant plus séduits par la Charte CO₂ que l'entreprise avait déjà commencé à travailler, depuis 2009, sur la réduction de la consommation. Mais « notre engagement nous a conduit à structurer notre démarche », confie Dominique Derval, qui co-dirige l'entreprise spécialisée dans le transport de marchandises volumineuses (34 camions-remorques). Auparavant, l'entreprise établissait un tableau de bord mensuel des consommations. Cela permettait certes de constater le phénomène, mais pas d'agir. Avec la Charte CO₂, les Transports Serge Derval ont mis en place un rapport d'activité permettant de suivre au quotidien des indicateurs comme les consommations, pour détecter rapidement les anomalies et pouvoir les corriger. La logique d'optimisation des capacités et de massification des flux a aussi fait l'objet d'une amélioration. Le taux de remplissage des camions est ainsi passé de 80% à 90% en trois ans. À la fin de leur premier engagement, les Transports Serge Derval avaient réduit de 4% les émissions de CO₂ (contre 6% initialement prévu). Depuis 2012, l'entreprise a rejoint le groupement Astre et espère améliorer encore ses résultats. Dans le cadre de son réengagement à la Charte CO₂, elle vise une réduction de 2% de ses émissions de CO₂ sur la période 2013-2016.

De nouveaux acteurs s'engagent...

BIOLAIT

📍 Casson (44)



La Charte Objectif CO₂ ne concerne pas seulement les transporteurs pour autrui, mais aussi **le transport en compte propre**. Premier groupement collecteur-négociant indépendant de lait bio, Biolait vient de s'engager dans la démarche. Implanté dans 54 départements, Biolait assure lui-même la collecte dans tout le Grand Ouest, le Nord et une partie du Grand Est.

Ses 17 camions citernes parcourent 1,3 million de km au total selon un rythme de collecte toutes les 72 h. Pour réduire ses émissions de CO₂, la coopérative entend renforcer ses actions en faveur de l'éco-conduite. « Nos conducteurs suivent déjà des stages pour acquérir les bons réflexes ; ceci demeure une préoccupation permanente », précise Loïc Dété, le directeur général de Biolait. D'ailleurs, la consommation figure en bonne place parmi les critères d'attribution de la prime des conducteurs. Dans le cadre de ce nouvel objectif, Biolait a aussi équipé ses camions de systèmes de pompage électrique grâce à la présence d'une batterie supplémentaire. « Auparavant, il fallait laisser tourner le moteur pour disposer de l'énergie nécessaire pour actionner la pompe. Mine de rien, cela faisait marcher le moteur, à l'arrêt plusieurs dizaines de minutes à chaque ferme », rapporte Nicolas Raillard, responsable de la collecte. Comme ailleurs, en matière

de réduction d'émissions de CO₂, ce sont les petites rivières qui font les grands fleuves...

LE TRANSPORT DE VOYAGEURS AUSSI

Depuis 2012, Objectif CO₂ s'adresse également au domaine voyageur. A ce jour, elle rassemble 7 autocaristes signataires en région Pays de la Loire :

- **Transports T et Autocars Groussin (44)**
- **Transports Voisin (49)**
- **STAO et Voyages Mauger (72)**
- **Hervouet Tourisme Sablais et les Cars du Bocage (85).**

Des contacts sont en cours avec la **SEMATAN** à Nantes (320 bus, 127 millions de voyages en 2013), pour envisager une expérimentation dans le transport urbain de voyageurs.

Un nouvel outil web, à votre service !

Je construis ma démarche sur

www.objectifco2.fr

Téléchargez gratuitement les informations relatives à la Charte Objectif CO₂, les transporteurs s'engagent. Le site publie les outils d'évaluation, les fiches actions et les guides méthodologiques pour adhérer à la démarche, ainsi que la liste des entreprises signataires.

Les entreprises volontaires peuvent réaliser en ligne leur diagnostic initial, déterminer les actions à initier et mesurer après coup les résultats obtenus.



ENTREPRISES CITÉES DANS CE NUMÉRO

SOCIÉTÉ	Secteur d'activité	Localisation	Nombre de véhicules moteurs
AMBOISE BOUVIER	Marchandises diverses	Saint-Pierre-des-Landes (53)	259
SOTRAPID	Marchandises dangereuses	Arnage (72)	185
TRANSPORTS MALGOGNE	Industriel & frigorifique	Châteaubriant (44)	165
RAUTUREAU	Marchandises diverses	Mortagne-sur-Sèvre (85)	81
SÉCHÉ TRANSPORT	Déchets	Changé (53)	34
NÉGO TRANSPORTS	Exceptionnel	Mamers (72)	56
TRANSPORTS SF	Distribution urbaine & marchandises diverses	Treillières (44)	41
TRANSPORTS RICHARD	Industriel & exceptionnel	Couëron (44)	66
AGENEAU GROUPE	Marchandises diverses & frigorifiques	Cholet (49)	160
TRANSPORT SERGE DERVAL	Volumineux	Saint-Martin du Fouilloux (49)	34
BIOLAIT	Collecte agricole	Casson (44)	17

Comité régional – Objectif CO₂ en Pays de la Loire

Une démarche pilotée par

En partenariat avec

